

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321  
Courriel: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
521<sup>ÈME</sup> RÉUNION

ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE  
30 JUIN 2015

PSC/PR/BR.(DXXI)

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 521<sup>ème</sup> réunion tenue le 25 juin 2015, a examiné la situation en République de Guinée-Bissau. Le Conseil a pris note des communications faites par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité et par le Représentant spécial de la Présidente de la Commission en Guinée-Bissau, ainsi que de la déclaration faite par le Ministre des Affaires étrangères de la Guinée-Bissau. Le Conseil a également pris note des déclarations faites par le Représentant permanent de la République du Sénégal auprès de l'UA, au nom de la présidence en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Commission de la CEDEAO, l'Union européenne (UE) et les Nations unies.

Le Conseil a rappelé le communiqué PSC/PR/COMM.(CDXLII) adopté lors de sa 442<sup>ème</sup> réunion tenue le 17 juin 2014, par lequel il a décidé, à la lumière de la tenue réussie des élections législatives et présidentielles d'avril et de mai 2014, qui ont marqué le parachèvement du processus de transition et la restauration de l'ordre constitutionnel, de lever la suspension de la participation de la Guinée-Bissau aux activités de l'UA, telle que stipulée au paragraphe 6 du communiqué PSC/PR/COMM.(CCCXVIII) adopté lors de 318<sup>ème</sup> réunion tenue le 17 avril 2012.

Le Conseil a noté avec satisfaction les mesures prises par les nouvelles autorités bissau-guinéennes, afin de consolider les acquis obtenus dans le prolongement des élections présidentielles et législatives, y compris en ce qui concerne la relance socio-économique et la réforme du secteur de la défense et de la sécurité. Le Conseil a encouragé les autorités et les autres parties prenantes bissau-guinéennes à poursuivre et à renforcer leurs efforts, avec un accent particulier sur la réforme du secteur de la défense et de la sécurité, la justice et la réconciliation, ainsi que sur la relance socio-économique. Le Conseil a souligné l'importance cruciale des réformes dans ces domaines, afin de pérenniser les acquis obtenus.

Le Conseil a exprimé ses remerciements à la CEDEAO pour son engagement continu en faveur de la promotion durable de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Guinée-Bissau, tel que démontré par son soutien multiforme à ce pays, y compris en ce qui concerne la réforme du secteur de la défense et de la sécurité. Le Conseil a encouragé la CEDEAO à poursuivre ses efforts et, à cet égard, s'est félicité de la décision de la 47<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Autorité des chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue à Accra, au Ghana, le 19 mai 2015, de proroger, jusqu'au 31 décembre 2015, le mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB). Le Conseil a appelé la communauté internationale à apporter le soutien requis à l'ECOMIB.

Le Conseil a également exprimé sa gratitude à tous les autres acteurs internationaux concernés pour leur soutien continu à la Guinée-Bissau, notant en particulier le rôle concerté joué par la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), l'UE et les Nations unies. Le Conseil a également noté avec satisfaction la tenue de la table ronde des donateurs pour la Guinée-Bissau, à Bruxelles, en Belgique, le 25 mars 2015. Le Conseil a appelé au décaissement rapide des annonces de contribution faites à cette occasion.

Le Conseil s'est félicité de l'envoi en Guinée-Bissau, du 2 au 12 mars 2015, d'une Mission d'évaluation conjointe de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité, conduite par la Commission de l'UA et comprenant des représentants de la CEDEAO, de l'UE, des Nations unies et de la CPLP. Le Conseil a demandé à la Commission, travaillant en étroite collaboration avec les autorités bissau-guinéennes et tous les acteurs internationaux concernés, d'assurer la mise en œuvre efficace des recommandations de la Mission.

Le Conseil a noté avec une profonde préoccupation l'évolution récente de la situation en Guinée-Bissau, marquée par une tension entre responsables politiques. Le Conseil a souligné que faute d'être rapidement désamorcée, cette tension pourrait sérieusement compromettre les progrès réalisés à ce jour et compliquer les efforts déployés pour mobiliser un appui adéquat au niveau de la région et de la communauté internationale dans son ensemble. En conséquence, le Conseil a exhorté les parties prenantes bissau-guinéennes à faire preuve de retenue et d'un sens élevé des responsabilités, afin de relever les défis actuels, et de mettre l'accent sur les questions fondamentales pour le bien-être de leur peuple, ainsi que pour la stabilité et la prospérité à long terme de leur pays.

Le Conseil s'est félicité des efforts déployés par le Représentant spécial de l'UA en Guinée-Bissau, ainsi que par le Président en exercice de la CEDEAO, afin d'aider toutes les parties concernées en Guinée-Bissau à surmonter leurs différends, dans l'intérêt supérieur de leur pays. Le Conseil les a encouragés à poursuivre leurs efforts.

Le Conseil a pris note de l'invitation faite par les autorités bissau-guinéennes pour l'envoi d'une délégation en Guinée-Bissau, afin d'interagir avec le Gouvernement et toutes les autres parties prenantes et de les encourager à redoubler d'efforts pour parvenir à une stabilité et à un développement durables. Le Conseil a répondu positivement à cette invitation, et a convenu d'entreprendre la visite en temps voulu.

Le Conseil a prié la Commission de continuer à suivre la situation de près et de fournir des mises à jour régulières, pour lui permettre de prendre les décisions qui seraient requises.